

Communiqué de presse
#immobilier #partenariat #legaltech

MyNotary digitalise l'offre d'ID&AL Groupe

Objectif : accompagner la digitalisation du travail des promoteurs immobiliers au soutien de leur performance

A Paris, le 11 juin 2019 – **MyNotary, startup dédiée à la simplification du parcours de transaction immobilière, annonce son partenariat avec ID&AL Groupe, acteur polyvalent qui propose des services et un accompagnement dédié à chacune des étapes d'un projet immobilier (promotion, aménagement, transaction, location, gestion locative ou encore syndic de copropriété...).** Depuis mai 2019, les équipes d'ID&AL Groupe utilisent ainsi la plateforme MyNotary afin de faciliter et accélérer la constitution et le suivi des dossiers de réservation jusqu'à l'acte notarié.

Le digital au service d'une VEFA simple, rapide et transparente

Fondé en 2011 à Bordeaux par Édouard Myon et Pierre Vital, ID&AL Groupe compte aujourd'hui 94 collaborateurs répartis dans 3 régions : Nouvelle Aquitaine, Rhône-Alpes et Île-de-France. Le Groupe a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 36,5 millions d'euros et accompagne près de 4000 clients dans leurs projets immobiliers.

Soucieux de toujours apporter le meilleur service à ses clients, tant en matière de biens neufs, anciens ou réhabilités, ID&AL Groupe a décidé en mai 2019 d'intégrer MyNotary à ses outils. Cette collaboration entend faciliter la collaboration entre les 5 acteurs majeurs qui interviennent lors de l'élaboration et de la conclusion de dossiers de VEFA (Vente en l'État Futur d'Achèvement), à savoir **les collaborateurs d'ID&AL Groupe, les commercialisateurs, les notaires, les banquiers ou courtiers et enfin les clients acquéreurs.**

Grâce au panel de fonctionnalités de la plateforme, ID&AL Groupe pourra dématérialiser ses processus de rédaction de contrats, ainsi que la signature et la purge SRU de ces derniers. Grâce à son espace de suivi, MyNotary permettra aux équipes d'ID&AL Groupe de conserver une meilleure maîtrise de ses dossiers, notamment en matière :

- d'obtention de prêts immobiliers par le client, opération qui pourra être réalisée directement depuis la plateforme ;
- de suivi de l'avancée chez le notaire ;
- de simplifier et faciliter les démarches de ses clients

« Nous sommes ravis d'intégrer désormais MyNotary à l'offre d'ID&AL Groupe. L'enjeu de ce partenariat est de digitaliser l'expérience client en permettant de suivre en temps réel l'avancée des dossiers depuis la réservation jusqu'à l'acte notarié. En tant qu'acteur de proximité, l'intégration de cette plateforme collaborative nous permet de simplifier la vente, de gagner en rapidité et de répondre à un impératif, proposer l'offre la plus juste, sur-mesure et adaptée aux usages de nos clients. Dès 2019, MyNotary sera largement déployée sur tous nos lancements commerciaux soit 316 lots sur 17 programmes », déclare **Édouard Myon, fondateur d'ID&AL Groupe.**

...et accompagner les promoteurs dans leurs objectifs de performance

Pour MyNotary, ce partenariat lui permet d'affirmer une fois de plus son ambition d'accompagner tous les acteurs d'un projet immobilier, promoteurs, agents et notaires, dans une plus grande digitalisation de leur métier et au soutien d'une transaction immobilière toujours plus simple et plus transparente.

Lancée en 2015, MyNotary travaille chaque jour à raccourcir et simplifier la transaction immobilière dans le neuf et dans l'ancien. Pour cela, la plateforme recourt à trois mécanismes :

- La collaboration des acteurs. Grâce au digital, il est désormais possible de faire travailler sur un même outil des acteurs différents (clients, promoteurs, commercialisateurs, notaires, banquiers...) et ainsi gagner un temps précieux dans le partage d'informations et le suivi client.
- La digitalisation des processus. Face aux dossiers "papiers" toujours plus volumineux, MyNotary digitalise chaque étape et fait gagner plusieurs heures dans le traitement de chaque dossier. Une économie bienvenue pour des promoteurs à très fortes croissances telles que ID&AL.
- L'interconnexion à des outils complémentaires. La solution MyNotary comporte une API permettant aux promoteurs de s'interconnecter avec certains outils existants du marché (système de suivi de chantier, gestion de TMA...) et ainsi de se créer son propre écosystème, adapté à son fonctionnement interne.

« Le rôle du promoteur immobilier est principalement de s'assurer de la rentabilité d'une construction immobilière et de la satisfaction de ses clients, sources de recommandation. Comme d'autres acteurs du secteur de l'immobilier, il est aujourd'hui confronté à deux problématiques : un coût de gestion administrative grandissant qui vient rogner ses marges d'abord, et des exigences clients de plus en plus fortes ensuite. Avec ID&AL Groupe, nous tenons à montrer que l'innovation permet de répondre à ces besoins. En diminuant drastiquement le temps de gestion par dossier, les équipes peuvent répondre plus efficacement à l'importante croissance de l'entreprise et se concentrer sur la première richesse de chaque société, à savoir "son client" », conclut Sacha Boyer, co-fondateur de MyNotary.

A propos de MyNotary

Créée en décembre 2015, MyNotary simplifie la vente immobilière en permettant de piloter, automatiser et sécuriser toutes les étapes du parcours de transaction. Via sa plateforme de travail collaborative réunissant et dédiée aux professionnels de l'immobilier, MyNotary permet ainsi dans le même temps : aux agents immobiliers de digitaliser leur agence et améliorer leur relation client (signature électronique des contrats, suivi et pilotage de la performance, proximité avec les partenaires) ; aux notaires de simplifier et automatiser le pilotage des dossiers (téléchargement rapide des documents, information en temps réel de l'état d'avancement des dossiers) ; aux promoteurs de fluidifier et digitaliser le parcours de vente en VEFA (suivi de la commercialisation des programmes, gestion et signature électronique des contrats de réservation...). La plateforme rassemble aujourd'hui 5500 utilisateurs professionnels de l'immobilier (agents, mandataires, promoteurs, bailleurs sociaux et institutionnels) et 2000 notaires. MyNotary a réalisé, en juillet 2017, une première levée de fonds de 1 million d'euros auprès de CNP Assurances. En février 2018, l'entreprise a également fait rentrer à son capital 21 notaires, via une seconde levée de 200 000 euros. Située à Paris et à Lyon, l'équipe MyNotary est actuellement composée de 18 personnes. Un effectif qui devrait doubler courant 2019.

<https://www.mynotary.fr/>
[@LaJurisTech](#)

Contact presse Mynotary- Agence LEON

Marianne Felce-Dachez / Camille PAN
marianne@agence-leon.fr / camille@agence-leon.fr
06 07 15 28 42 / 06 72 01 72 10

A PROPOS D'ID&AL Groupe

ID&AL Groupe, fondé en 2011 par Édouard Myon et Pierre Vital, est un acteur polyvalent qui propose une plateforme complète de solutions et de services immobiliers personnalisés et innovants pour répondre à la diversité des usages : promotion, aménagement, transaction, location, gestion locative, syndic de copropriété. ID&AL Groupe accompagne durablement chaque acteur de la ville dans ses projets urbains en cultivant une approche de proximité adaptée aux contextes locaux (économiques, sociaux et environnementaux). Présent dans 3 régions (Nouvelle-Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes et Île-de-France), ID&AL Groupe a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 36,5 millions € et accompagne près de 4000 clients dans leur projet immobilier.

ID&AL Groupe
<https://www.ideal-groupe.com>
[@ideal_groupe](#)

Contact presse – ID&AL Groupe

Nicolas Crépin / Sylvia Monter
ncrepin@epoka.fr / smonter@epoka.fr
06 52 32 10 11 / 06 62 65 31 70